



Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)
Comité Inter-états des Pesticides de l'Afrique Centrale (CPAC)

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION DE CANDIDATUTRES POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CONTROLEUR FINANCIER AU CPAC**

N° 000098/CEMAC/CPAC/DG/22

I. Afin de compléter le tableau de ses acteurs financiers tel que le préconise le Règlement financier en vigueur au sein de la Communauté, le Comité inter-Etats des Pesticides de l'Afrique Centrale (CPAC), Institution Spécialisée en charge de la gestion commune et harmonisé des pesticides dans l'espace CEMAC ayant son siège à Yaoundé au Cameroun, lance un appel de manifestation de candidatures pour le recrutement de son Contrôleur financier.

II. Le Contrôleur financier, fonctionnaire Communautaire de la classe CI, placé sous l'autorité administrative du Directeur Général, assure sa fonction dans la limite des prérogatives que lui confère le Règlement financier. Il est chargé d'exercer un contrôle portant sur tous les actes d'engagement de l'Institution ayant une incidence financière. Il émet notamment, d'un point de vue financier, son avis motivé sur la régularité et la conformité des actes susceptibles d'entraîner une incidence budgétaire ou financier. Administrateur de la nomenclature budgétaire de l'Institution, il sera juge de la régularité de la dépense et de la sincérité du budget du CPAC. A ce titre, il sera chargé, entre autre, d'apposer son visa sur tous les actes d'engagement financier, de liquidation et ordonnancement qui lui sont soumis par l'ordonnateur et de présenter une note d'observations sur les projets de budget. Il tiendra une comptabilité des dépenses engagées et présentera un rapport annuel sur son contrôle. Ledit rapport sera annexé aux états financiers du CPAC à transmettre à la Commission de la CEMAC et à la Cour des Comptes Communautaire.

***III.* Conditions à remplir :**

Le poste est ouvert aux ressortissants de l'un quelconque des Etats de la CEMAC, à l'exception du Gabon, remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme d'Etude supérieur d'au moins BAC+5 ans dans les domaines de la finance publique, de la comptabilité ou de la gestion.

